



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Du Lundi 18 décembre 2023

Sont convoqués à 18 h 30, le lundi 18 décembre, les membres du Comité Directeur du CODEP Gard FFESSM, les présidents de commissions.

Président de séance : Samuel MATHIS Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

Feuille de présence (**Annexe 1**) : le quorum est atteint : quatorze membres présents sur les quinze membres élus, soit 93,33 %.

La réunion du comité directeur est ouverte à 18 h 35 par le Président Samuel MATHIS qui remercie tous les participants pour leur présence.

Il présente l'ordre du jour et ouvre la réunion.

Ordre du jour :

- Validation du PV du 19 septembre 2023
 - Organisation Oxyjeunes
 - Affectation Harmonie Mutuelle
 - Organisation Trophées Gardois (2)
 - Budgets exceptionnels : devis
 - Convention Fontaine de Nîmes
 - Matériel CODEP : organisation, rangement et stockage
 - Communication : site internet
 - Habilitation électrique
 - Secourisme PSC1
 - Questions diverses
- Cotisation CODEP

Validation du PV du 19 septembre 2023

Le PV du CoDir du 19 septembre 2023 est présenté : aucune question ou demande de modification.

Mise au vote du PV du 19 septembre 2023 :

Décision 51 / 01 : adoptée à l'unanimité

Organisation Oxyjeunes

Mme TOULMONDE informe que tout est calé avec les Institutions (Nemausa et Ville de Nîmes).

M. DUBOIS signale qu'une première approche par courriel pour l'organisation sportive a été organisée.

La mise à disposition d'une salle par la Ville de Nîmes est récemment intervenue et a bouleversé l'organisation : en facilitant l'organisation, elle aurait pour effet de risquer une détérioration des relations avec la ville de Caissargues.

Un appel à volontaires a été effectué et va être relancé.

A ce jour, le nombre de participants est infime et risque de voir une compétition restreinte. Une mobilisation va être de mise.

La recherche du traiteur est toujours en cours.

Président : c'est une manche qualificative pour le National, paiement assumé par FFESSM-PM donc les décisions seront prises par FFESSM-PM.

Affectation Harmonie Mutuelle

Grace au partenariat initié lors de La Fête de la Mer et des Littoraux, Harmonie Mutuelle a fait un don de 800 €.

Cette somme sera octroyée pour l'achat de matériel pour Oxyjeunes.

Organisation Trophées Gardois (2)

A ce jour quarante-quatre compétiteurs de sept départements différents et présence de dix-huit bénévoles.

La nécessité de bénévoles s'impose : un appel sera à nouveau effectué.

La présence de Fanatik est prévue et Chabeaux pour l'eau.

Budgets exceptionnels : devis

Il s'agit d'une ligne de budget pour du matériel et des actions exceptionnels.

C. TOULMONDE: achat de matériel vidéo à destination de l'École de Plongée Enfants et l'École de cadres : un achat de 179 € a été effectué et celui pour un éclairage est à prévoir.

J.M. MOLIMARD présente le devis : achat de phares 229 €.

L'achat est validé par le Comité Directeur.

Il a été acheté des émetteurs-récepteurs. L'achat d'éléments sans fil pour filmer et retransmettre en direct pour les manifestations. La budgétisation, à ce jour, est complexe car personne en France ne travaille ainsi. Si le Codep30 menait à terme ce projet, il serait donc précurseur dans ce domaine.

Question : Pour Oxyjeunes, une retransmission en direct est-elle possible pour les spectateurs au bord du bassin ?

L'idée est judicieuse mais il faut y réfléchir ultérieurement ainsi que pour tous les aspects techniques lors des réunions d'organisation.

Les barnums : deux devis ont été émis, ils ne sont pas comparables.

Le premier, France Barnum, a une durée de vie de 3 ans : les trois barnums, 2400 €.

Le second, AR Signalisation, a une durée de vie de 10 ans : 7500 €, les trois barnums.

Un dossier de financement à hauteur de 2900 € a déjà été préempté par le Comité Directeur.

Il faut faire un choix entre la qualité et l'adaptabilité en cas de changement de visuels.

Résolution 51 / 02 : Mise au vote achat barnums

Nombre de votant : 17

France Barnum : 14

Abstention : 3

Décision 51 / 02 : L'achat sera effectué auprès de « France Barnum »

Convention Fontaine de Nîmes

M. AUDOUZE (Responsable de la commission) explique qu'une réunion s'est tenue le 18 décembre entre la FFESSM et le Codep30 FFESSM, la Direction des Sports de la ville de Nîmes et la Direction de la Culture et des Patrimoines. Une vive orientation vers une demande de manifestation sportive. Le Codep doit proposer des dates pour l'organisation de ces plongées notamment lors des journées du Patrimoine (conférence,...).

Toute la communication passera par la Vice-Présidente en charge des événements.

Comité Directeur 18 décembre 2023
Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

Question : A partir de quel niveau cette manifestation sera-t-elle accessible ?

Réponse : A partir du Plongeur Souterrain 2, en raison du classement du site baptême ou initiation sont impossibles.

Le Président : Le Jardin de la Fontaine est un enjeu historique d'où l'intérêt d'un dossier manifestation qui touche tous les services de la ville et simplifiera les relations. Il faudra veiller à de la rigueur quant à la représentation afin de développer nos pratiques à travers la vidéo, la photographie voire de l'archéologie subaquatique pour des conférences valorisant le site et son histoire.

Question : Une communication spéciale pourrait-elle être mise en place à travers un Live ?

Il faut y réfléchir pour veiller à ne pas complexifier la chose.

Question : Au niveau des plongeurs souterrains, cette manifestation crée une émulation. Quelle communication doit-être mise en place ?

Réponse de Sam : il faut attendre la réponse de la Ville de Nîmes quant à cette manifestation pour communiquer. Alors, le Codep30 FFESSM, à travers Ronan, pourra communiquer.

Question : Quel est le nombre de personnes impactées pour une première manifestation ?

Réponse : A ce jour, huit personnes fédérales seraient « prioritaires » au niveau Occitanie. Toutefois, beaucoup de personnes sont intéressées à travers le monde de la plongée souterraine ont d'ores et déjà sollicité le responsable de la commission.

Les contacts sont à multiplier auprès de la ville de Nîmes pour favoriser les avis.

Une charte quant à l'organisation et la présence sur site a été rédigée et elle sera présentée en temps voulu.

Matériel CODEP : organisation, rangement et stockage

Un inventaire a été établi par Bernard FABIANI à l'époque pour être publié sur le site. Il a repris, sur la première olympiade, par Pierre qui n'a pas poursuivi.

Il faut ce jour un référent qui reprend cette gestion. Alice DUBOIS se charge de cette mission.

Il est judicieux que ce matériel soit stocké au local, sur le site de Caissargues.

Le rangement du matériel pose problème : du matériel obsolète est stocké et prend de la place.

Il est demandé que ceci soit trié lors du prochain Comité Directeur. Il faut que le matériel soit marqué.

Communication : kakemono, oriflammes,...

Photo-Vidéo Sous-Marine : câbles, caméra,...

Un registre d'entrée et de sortie va être mis en place pour assurer le suivi.

Un rangement est envisagé : deux tables seraient sorties de l'inventaire et des étagères posées dans l'espace de stockage, voire dans la douche.

Ces tables seront données au club Nemausus.

Les cartons de masques vont être jetés, seul un carton sera conservé.

Il est demandé à N. TOULMONDE d'effectuer des devis et propositions pour le prochain Comité Directeur.

Il est demandé à chaque responsable de ranger les archives de sa commission au Local du Codep pour archivage.

Communication : site internet

Le site internet est caduc car dépassé.

Un choix doit être fait entre modernité et fonctionnalité.

Le site Ionos propose une actualisation du site actuel.

Question : est-il d'avoir un site marchand en gardant les fonctionnalités ?

Réponse : Oui, cela est envisageable.

Il est demandé d'envisager une arborescence et une réunion en interne (visio) pour étudier les besoins prévisualiser un rendu.

Une réunion visio aura lieu à la mi-février à destination des volontaires et des responsables de commissions.

Habilitation électrique

La sécurité du local a été mise à jour : extincteurs, alarmes incendie. Cela a entraîné une modification du contrat d'assurance.

Afin de pallier les défauts de sécurité : une conformité électrique et la pose d'une alarme sont à mener. Pour être conforme, il faut s'approcher de l'APAVE qui effectuera le bilan et le suivi.

Mathieu DUBOIS prendra contact avec l'organisme.

Secourisme PSC1

Les ATP versés antérieurement à la FFESSM et à la Région ne l'ont plus été et ont été reversés dans le budget du Comité. Rien à ce jour ne vient infirmer ou confirmer que cette démarche perdure.

Cela entraîne des problématiques : 1380 PSC1 en 2022, soit 18423 € reversés ainsi que 82 recyclages PSE1.

1242 PSC1 pour 14104 € au Codep30. Les 180 sessions sont portées par des animateurs indépendants.

Une collaboratrice d'une entreprise passe 30 à 40 heures de son temps professionnel la gestion des sessions. Il faut donc qu'une solution soit envisagée pour gérer :

Problème de subrogation d'agrément ? (à creuser)

Suivi ou non du Secourisme

Solutions proposées :

Faire appel à un secrétariat indépendant pour gérer cela

Le CoDep porte l'organisation et le secrétariat du Secourisme

Ne porter que le secourisme pour les besoins de la pratique

Un prestataire qui gère

Un choix économique et fonctionnel devra être fait.

Questions diverses

Cotisations CODEP :

Sur la saison précédente 2022-2023 , des structures n'ont pas payé leur cotisation au CoDep30.

Une relance a été effectuée dimanche 17 décembre.

Il est demandé que la participation aux formations de cadres ou aux événements ne pourra se faire qu'en cas de régularisation.

Le club Hippocampe de Saint-Gilles accuse toujours une dette de 684 €. Le Président-Adjoint doit prendre contact avec le club.

Délégation de service de Nemausa :

Réunion vendredi avec Pierre et Mathieu : le cahier de charges d'appel d'offres pour la gestion et l'utilisation de la fosse.

Serge CAMBOULIVE rappelle que, dans la convention, il est stipulé que la ville de Nîmes paie les créneaux pour les clubs de l'Agglo.

Réponse : En effet, cela fait partie de la convention mais cela ne prend pas en compte la fosse.

Devant le coût exponentiel de la fosse, à moyen terme, la fosse ne sera plus utilisable pour les clubs du département.

Bassins nîmois :

La Piscine du Fenouillet rencontre des difficultés et son délai est encore retardé.

Badge : Il faut que chaque club veille à bien faire remonter les dysfonctionnements.

Mme TOULMONDE souhaite effectuer un geste à destination des Services Civiques du clubs CSPG qui se démènent pour le CoDep. Le Comité Directeur valide cette démarche.

Accès à piscine P. Neruda :

Le mardi, en fonction des personnels présents, les véhicules ne peuvent pas accéder. Vraisemblablement, seuls deux véhicules sont autorisés. Le Président-Adjoint a saisi la Ville de Nîmes sur cette question et a demandé une réunion pour le premier trimestre 2024 afin de trouver une solution à cela ainsi qu'à tous les autres dysfonctionnements. Il est signalé des vols dans les vestiaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 55. La prochaine réunion est prévue début mars.

Séverine ROMESTANT

Secrétaire du CODEP Gard FFESSM



Samuel MATHIS

Président du CODEP Gard FFESSM



Annexe 1**Feuille de présence**

Identité	Qualité	Présent	Absent	Excusé
COMITÉ DIRECTEUR				
Samuel MATHIS	Président	X		
Pierre LAVALLÉE	Président-Adjoint			X
Nicole TOULMONDE	Vice-Présidente	X		
Séverine ROMESTANT	Secrétaire	X		
Nicolas GAILLARD-VEDEL	Trésorier	X		
Gérard AUZILHON	Trésorier Adjoint	X		
Stéphane AMALBERTI	Membre	X		
Cyrielle BERNARD	Membre	X		
Pascal BLOUET	Membre	X		
Alice DUBOIS	Membre	X		
Mathieu DUBOIS	Membre	X		
Christian PEYRIC	Membre	X		
Mickaël PONS	Membre	X		
Christian TOULMONDE	Membre	X		
Fabrice QUINTIERI	Représentant SCA	X		
CONSEIL DES SAGES				
Serge CAMBOULIVE	Membre	X		
Maurice DONATELLA	Membre			X
Bernard FABIANI	Membre			X
Total		14 / 15		
		93,33 %		
COMITÉ DES SAGES				
Roland TOMATIS	Apnée	X		
Cyrielle BERNARD	Bio. et envir. subaquatiques	X		
Christian PEYRIC	Médicale et Prévention	X		
Jean Marc MOLIMARD	Photo-vidéo sous-marine	X		
Ronan AUDOUZE	Plongée souterraine	X		
Christian TOULMONDE	Plongée Sportive en Piscine	X		
Mathieu DUBOIS	Technique	X		
Alice DUBOIS	Tir sur Cible	X		

